Politique de la famille et des aînés de la municipalité de Saint-Anicet

2017-2019

ISBN 978-2-9816735-0-3
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

TABLE DES

matières

1. Mot du maire p. 05
2. Mot de la responsable des questions familiales p. 07
3. Introduction p. 09
4. Présentation du comité famille p. 11
5. Mission de la PFM p. 15
6. Définitions et valeurs p. 17
7. Un peu d’histoire p. 19
8. Portrait du milieu p. 23
9. Champs d’intervention p. 27
10. Mise en œuvre et suivi p. 37
11. Remerciements p. 39
12. Volet « Aînés » p. 40
13. Références/Bibliographie p. 47

MOT DU **maire**

MOT DU **maire**

Alain Castagner
Maire

En ma qualité de Maire, c'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que je vous présente votre politique des familles et des aînés pour les trois prochaines années.

Le document que vous vous apprêtez à lire est l'aboutissement d'un travail intense de nos équipes et citoyens bénévoles. Plusieurs moments de consultations, aussi bien quantitatifs que qualitatifs ont permis d'identifier quelles étaient les actions qui répondaient avec le plus de justesse aux besoins de nos citoyens.

Cette politique se veut ambitieuse, tout en respectant les ressources municipales disponibles, afin de favoriser le développement de notre communauté. Elle a aussi vocation à être inclusive et évolutive.

Inclusive, dans la mesure où elle demeure ouverte à tout un chacun ainsi qu'aux organismes communautaires qui contribuent au dynamisme de la municipalité.

Évolutive, du fait qu'elle pourra s'adapter et s'ajuster aux besoins du milieu. Et puis, parce qu'une politique publique revêt une dimension formative, l'apprentissage que nous en ferons nous amènera à en apprendre plus sur la manière d'agir – avec justesse – pour la population anicetoise.

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour remercier Johanne Leduc, conseillère municipale responsable de la démarche, les citoyens membres du comité de pilotage et Lyne Viau, directrice générale, qui se sont mobilisés pour induire ces projets pour le devenir de notre communauté.

MOT DE LA

responsable des questions familiales

MOT DE LA **responsable des questions familiales**

Johanne Leduc
Responsable de la politique de la famille et des aînés et conseillère municipale

C'est une grande satisfaction pour moi de vous présenter aujourd'hui cette politique. Lors de mon arrivée en tant que conseillère municipale, le fait de doter la Municipalité d'un tel programme en faveur des familles et des aînés me tenait particulièrement à cœur. Le tissu social de nos communautés est fragile et il est primordial d'agir pour lui.

En développant une politique en faveur des familles et des aînés, le conseil municipal a souhaité franchir un cap dans ce qui a trait aux rôles et responsabilités d'une municipalité. Autrement dit, cela signifie tendre vers une organisation qui s'approprie – plus encore – les besoins et attentes de son milieu afin de lui apporter des solutions concrètes.

Aujourd'hui, il est demandé aux municipalités d'agir comme des gouvernements de proximité.

Cela revient pour elles d'intervenir au-delà de leurs compétences traditionnelles, comme l'entretien du réseau routier par exemple. Désormais, il est demandé de développer également des projets qui touchent le social et le communautaire pour accroitre la qualité de vie des citoyens. C'est en ce sens que la municipalité s'est engagée dans ce processus d'élaboration d'une politique en faveur des familles et des aînés.

J'ai eu l'immense plaisir de rencontrer de merveilleuses personnes tout au long des différentes consultations avec la population et le comité de travail. Sans le professionnalisme, l'implication et le dynamise de ces forces vives de notre communauté, rien n'aurait été possible. Pour tout cela, je souhaitais adresser un remerciement tout particulier à leur endroit.

Le soutien du Carrefour action municipal a également été d'une aide précieuse pour nous guider étapes après étapes. Et puis, assurément, Sylvie Racette, notre chargée de projet, qui a su impulser la démarche et mobiliser autour d'elle pour offrir une politique à la hauteur de nos espérances.

Enfin, cette politique est votre politique : c'est ensemble que nous pourrons réaliser ses projets et faire de Saint-Anicet LA municipalité où il faut être pour les familles et les aînés! Merci à tous.

introduction

introduction

Les élus de la Municipalité de Saint-Anicet ont à cœur d'agir pour un milieu de vie inclusif dans lequel les familles et les personnes aînées jouent un rôle central. C'est dans cette perspective que la Municipalité a obtenu en 2015, suite à une demande auprès du ministère de la Famille, une subvention afin d'élaborer une démarche municipalité amie des aînés (MADA) et de mettre en œuvre une politique pour les familles et les aînés sur son territoire.

En cela, les élus municipaux s'engagent et se mobilisent pour développer un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés, au renforcement de son tissu social et au sentiment d'appartenance au sein de la communauté anicetoise.

Dès le mois de mai 2015, un comité de pilotage a été constitué afin d'élaborer la politique municipale. Composé de citoyens bénévoles de tous âges et de partenaires du milieu, cette dynamique de travail a permis, de concert avec la chargée de projet et la responsable des questions familiales, de planifier les différents travaux relatifs à l'élaboration de la politique. Les consultations à l'été 2015 (sondage par questionnaire) et à l'hiver 2016 (consultation sur la base d'un café-citoyen) ont permis d'identifier quels étaient les besoins locaux avant de les traduire en projets à mettre en œuvre à court, moyen et plus long termes. Une autre consultation citoyenne à l'automne 2016 a, quant à elle, permis de s'assurer que les orientations de la politique rassemblaient l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, la Municipalité de Saint-Anicet est fière de présenter à tous les anicetoises et anicetois sa politique pour les familles et les aînés.

PRÉSENTATION DU

comité famille

PRÉSENTATION DU **comité famille**

Ce comité est composé à la fois de citoyens bénévoles souhaitant s'investir pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés, ainsi que de partenaires institutionnels du milieu.

Le rôle du comité de la politique famille et aînés est principalement consultatif.

Son mandat a été le suivant :

- Identifier les besoins des familles et des aînés;
- Proposer des actions visant à faciliter le développement et l'épanouissement de la famille et le vieillissement actif des personnes aînées;
- Proposer un projet de politique familiale aux élus municipaux;
- Proposer un plan d'action;
- Assurer le suivi du plan d'action;
- Faire le lien entre les instances municipales et la communauté.

1ère rangée de gauche à droite : Selena Thykootathil, Johanne Leduc, Marcel Sévigny, Audrey Caza

2e rangée de gaude à droite : Marie-France Meloche, Sonia Thykootathil, Véronique Pelland, Nicole Guay, Audrey St-Aubin, Sylvie Racette

Absents de la photo : Clément Costanza, Giovanni Moretti, Vanessa Théorêt, Cécile Trépanier

PRÉSENTATION DU **comité famille**

Au fil de la démarche, les personnes suivantes ont contribuées à l'élaboration de la politique :

- Audrey Caza, citoyenne
- Clément Costanza, Municipalité de Saint-Anicet
- Nicole Guay, citoyenne
- Johanne Leduc, conseillère municipale responsable des questions familiales
- Gisèle Létourneau, citoyenne
- Marie-France Meloche, CISSS de la Montérégie-Ouest
- Giovanni Moretti, citoyen
- Véronique Pelland, citoyenne
- Sylvie Racette, chargée de projet
- Marcel Sévigny, citoyen
- Audrey St-Aubin, Regroupement Jeunesse rurale en forme Haut-Saint-Laurent
- Vanessa Théorêt, Regroupement Jeunesse rurale en forme Haut-Saint-Laurent
- Selena Thykootathil, citoyenne
- Sonia Thykootathil, citoyenne
- Cécile Trépanier Quesnel, citoyenne

MISSION DE LA

politique familiale

MISSION DE LA

politique familiale

Le conseil municipal de Saint-Anicet souhaite bâtir une municipalité à l'écoute des besoins des citoyennes et citoyens qui la font vivre. Afin de répondre favorablement à l'épanouissement de ses familles et de ses aînés, elle choisit d'adopter une politique de la famille et des aînés.

Cette politique se veut être un cadre de référence fondateur pour penser puis mettre en œuvre les actions qui répondent aux besoins du milieu de Saint-Anicet, de ses citoyens et de ceux qui souhaitent s'y installer pour bénéficier de sa qualité de vie. Au sein de l'organisation municipale, elle incite à «penser et agir pour les familles et les aînés».

Elle favorise le vieillissement actif de nos aînés et permet la priorisation d'actions en faveur du mieux-être des familles. Rassembleuse, elle réaffirme la nécessité de développer des actions en concertation avec les citoyens et les organismes communautaires et institutionnels présents sur notre territoire.

Une politique de la famille et des aînés pour Saint-Anicet, c'est s'engager à placer les familles et les aînés au centre des décisions et des actions de la Municipalité.

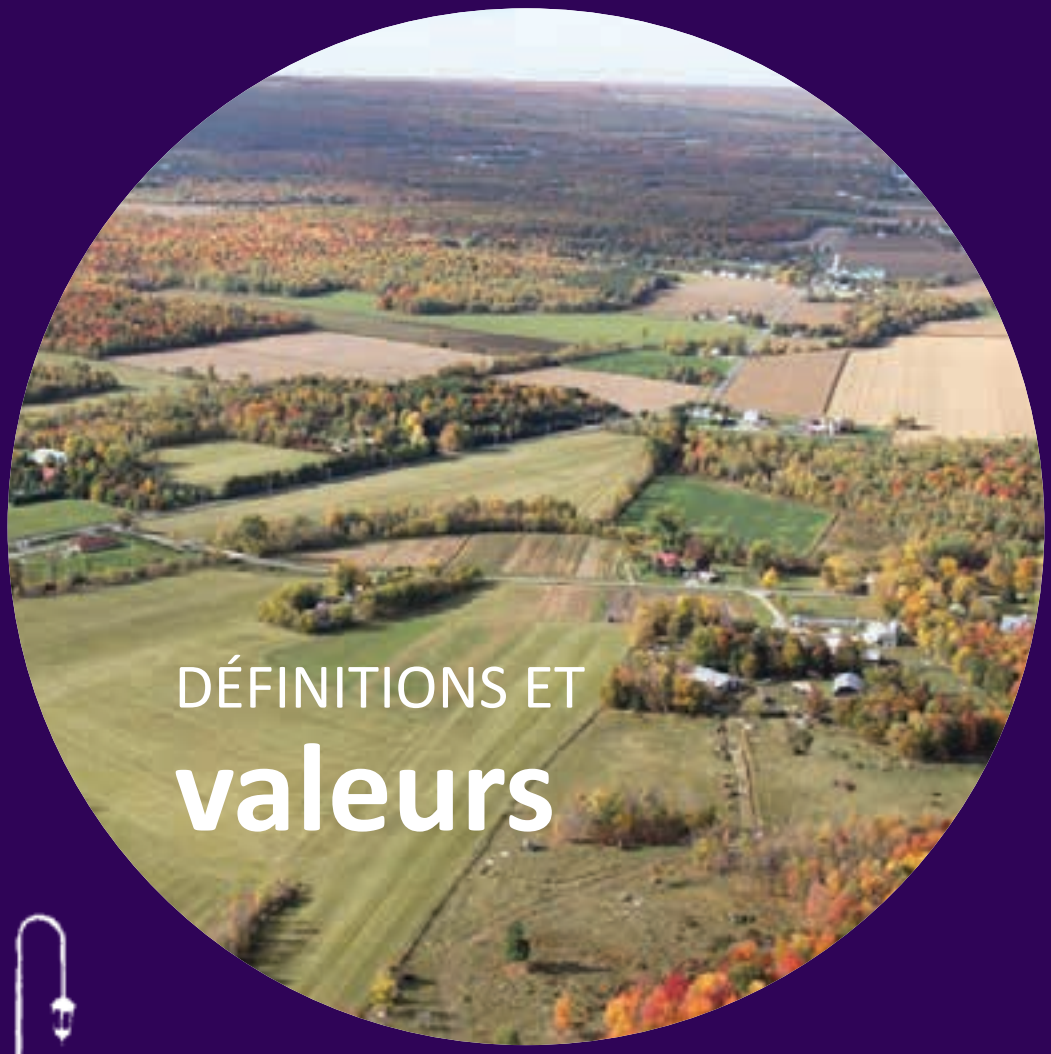

DÉFINITIONS ET **valeurs**

DÉFINITIONS ET **valeurs**

La famille

La famille est un groupe de personnes différentes avec des forces diversifiées, qui forment un noyau, où chacun des membres collabore, se soutient et s'épanouit. Elle constitue un premier lieu d'apprentissage et de socialisation, ce qui favorise son épanouissement au sein de la communauté.

L'aîné

L'aîné est une personne qui contribue à l'enrichissement de sa communauté en transmettant ses valeurs, son savoir et son histoire. Jouant un rôle important au sein de la famille et de la Municipalité, ils sont la mémoire de notre société. Les aînés sont un groupe varié dont les besoins, les intérêts et aspirations diffèrent selon leurs réalités.

Les valeurs de la politique des familles et des aînés de Saint-Anicet

Respect, car nous souhaitons développer une communauté dans laquelle chacun de ses membres a de la considération pour son prochain.

Inclusion, car l'ensemble de nos actions et projets à développer ont pour objectif de rassembler et d'unir les anicetoises et anicetois.

Solidarité, car nos actions visent à renforcer les liens sociaux.

Engagement, car nos choix mobilisent chacun d'entre nous à agir pour le bien-être de la communauté.

Fierté, car nous sommes fiers d'appartenir à la communauté de Saint-Anicet.

UN PEU d’histoire

UN PEU **d'histoire**

C'est entre les années 1789 et 1791 que la première petite agglomération appelée Cazaville est née avec l'établissement de Jean-Baptiste Lebeau dit Beaufils et Caza sur le territoire. En 1795, avec l'installation de colons acadiens sur le territoire, est fondée la mission Saint-Anicet. Le nom de Saint-Anicet est retenu en hommage à Saint Anicet, qui gouverna l'Église sous Marc-Aurèle, et qui deviendra pape en 155.

Le 10 mai 1811, le canton de Godmanchester est proclamé. Mais ce n'est que vers l820 qu'une seconde agglomération, appelée La Guerre, se forme avec l'arrivée des Irlandais catholiques. L'appellation La Guerre, nom qui est resté conservé par la rivière, vient du nom de François Benoît de La Guerre. Ce n'est donc pas, comme certains peuvent le pense, en référence aux guerres iroquoises.

De 1835 à 1841, est construite la première église de Saint-Anicet. Devenue trop petite pour les fidèles toujours plus nombreux, il sera décidé d'en ériger une nouvelle sur un terrain adjacent. Le 9 août 1888, monseigneur James Rodgers procède à sa bénédiction de cette église qui se caractérise par son architecture néo-byzantine.

Le 8 juin 1845, la municipalité de la Paroisse de Saint-Anicet est constituée.

Le 28 novembre 2011, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire autorise le changement de nom pour la Municipalité de Saint-Anicet.

Source : *Saint-Anicet, d'hier à aujourd'hui*, 2012, Collection Société historique de Saint-Anicet

PORTRAIT

du milieu

Population

En 2016, la population totale est de 2 545 habitants.

En 2011, Statistiques Canada relevait une population de 2 510 habitants à Saint-Anicet, soit une baisse de 7,3 % par rapport à 2006 où la municipalité totalisait 2 717 habitants. Plus d'1/3 de la population, 36 % pour être précis ; de ce groupe, on comptait 445 femmes et 460 hommes. On compte 88 % de personnes âgées de 15 ans et plus dont l'âge médian s'élève à 51,9 ans.

2 545 habitants en 2016

2011 : **2510**
2006 : **2717**
Variation : **-7,3 %**
entre 2006 et 2011

51,9 ans
âge médian de 88 % de la population (i.e. 15 ans+)

1 250 femmes
1 260 hommes

0 > 19 ans	235	205	440 (17,5 %)
20 > 39 ans	210	195	405 (16,1 %)
40 > 59 ans	360	400	760 (30,3 %)
60 > 79 ans	395	410	805 (32,1 %)
80 +	50	50	100 (4 %)

60 + ans

445 460

905
soit 35,9 %

Revenu

Pour Saint-Anicet, le revenu personnel moyen (15 ans et plus) était en 2005 de 28 300 $ comparativement à 25 981 $ pour l'ensemble du territoire du Haut-Saint-Laurent..

28 300 $
revenu personnel moyen (2005)

Emploi

Pour Saint-Anicet, le taux d'emploi en 2005 était de 49,4 % comparativement à 53,9 % pour le territoire du Haut-Saint-Laurent.

taux d'emploi (2005)
49,4 %

Scolarité

Population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (2006) 36,5 %.

Les familles

En 2011, **820 familles** étaient recensées pour la municipalité de Saint-Anicet. Parmi ces familles, **100 étaient monoparentales** (2011).

Structure des familles

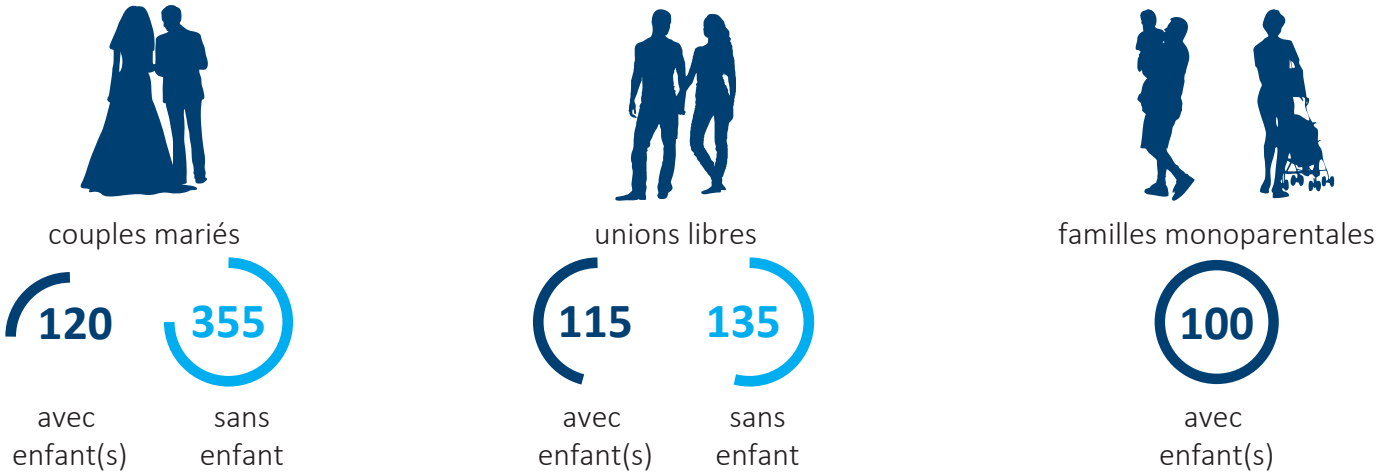

Familles selon le nombre d'enfants agés de 24 ans et moins : 260 au total

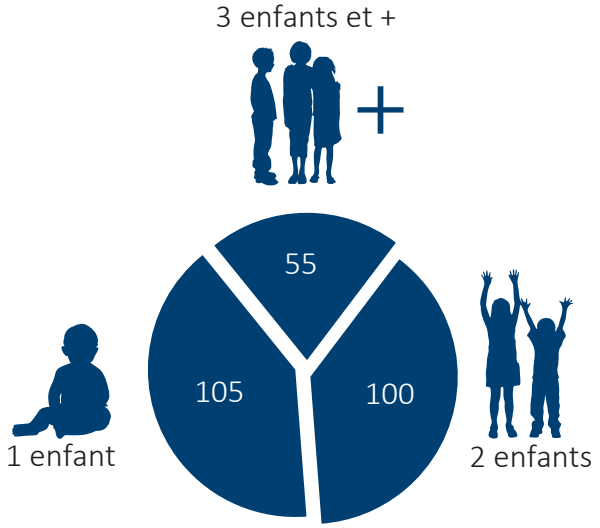

Les logements

La municipalité de Saint-Anicet compte un total de 1 135 logements occupés en 2011. (Source : Statistiques Canada 2011)

1 090	**maisons individuelles**
10	maisons attachées
10	appartements de moins de 5 étages
25	Habitations mobiles

Les atouts

La population de Saint-Anicet peut compter sur :

Infrastructures

- **Bibliothèque**
- **Centre communautaire**
- **Patinoire**
- **Rampe d'accès à l'eau pour bateau**
- **Soccer**
- **Terrain de pétanque**

Services

- **Camp de jour (en partenariat avec d'autres municipalités)**
- **Festival**
- **Offre d'activités hivernales et estivales**
- **Plage municipale**
- **Taxibus**
- **Transport scolaires pour les élèves du primaire et secondaire**

Services publics

- **École primaire**
- **Bureau de poste**
- **Service incendie**

La population bénéficie d'une multitude d'attraits :

- **Camping**
- **Club de Golf**
- **Entreprises en agro-tourisme**
- **Marina**
- **Site archéologique**
- **etc.**

La municipalité dispose d'un certain nombre de commerces de proximité :

- **Clinique vétérinaire**
- **Coopérative agricole**
- **Dépanneur**
- **Épicerie**
- **Mécanique automobile**
- **Poste d'essence**
- **Restaurant**
- **Salon de coiffure**
- **etc.**

un livre
LES LOUPS

Le dynamisme de notre communauté passe également par la richesse de ses associations :

- **Âge d'or de Cazaville**
- **Âge d'or de Saint-Anicet**
- **Association pour la sauvegarde du lac Saint-François**
- **Café rencontre**
- **Cercle de fermières de Saint-Anicet**
- **Club de lecture**
- **Cercle des loisirs de Cazaville**
- **Club du bassin rivière la guerre**
- **Club de motoneige du lac St-François**
- **Club optimiste de Saint-Anicet**
- **Groupe de poker**
- **Groupe de tricot**
- **Groupe le partage**
- **Ligue de bridge**
- **Ligue de sac de sable de Cazaville**
- **Ligue de sac de sable de Saint-Anicet**
- **Société historique de Saint-Anicet**

Au sein du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, la municipalité de Saint-Anicet est également desservie par les services de plusieurs organismes tels que :

- **Cardio-Actif du Haut-Saint-Laurent**
- **CDC (Corporation de développement communautaire)**
- **CISSSMO (Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie Ouest)**
- **CLD (Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent)**
- **CRF (Centre de ressources familiales du Haut-Saint-Laurent)**
- **Projet COMMUNIC-ACTION**
- **Transport adapté**
- **Une affaire de famille**
- **etc.**

CHAMPS d'intervention

VOLET famille

CHAMPS d'intervention

1. Vie communautaire

La Municipalité de Saint-Anicet se caractérise par la richesse de son tissu associatif et communautaire. Afin d'aller encore plus loin dans l'offre de service offert, et de rassembler autour d'elle l'ensemble de la population, elle souhaite mettre en avant des actions qui permettent de développer le sentiment d'appartenance de tout un chacun dans la communauté anicetoise.

Développer le sentiment d'appartenance dans la communauté.

- **Développer l'offre hivernale de loisirs.**
  - Créer une montagne de neige.
  - Rendre accessible un anneau de glace pour le patinage libre.
  - Développer un sentier de ski de fond et de raquette.
- **Accueillir des nouveaux résidents de la municipalité.**
  - Former un comité d'accueil.
  - Actualiser une pochette d'accueil.
- **Communiquer efficacement les services offerts à la population.**
  - Créer un comité consultatif pour les besoins réels en communication.
  - Actualiser le bulletin municipal.
  - Rendre le site internet plus convivial.

CHAMPS d'intervention

- **Favoriser une vie communautaire active**
  - Assurer les services aux citoyens par le développement de la vie communautaire.
- **Faciliter la conciliation travail-famille**
  - Analyser les options possibles menant à l'implantation d'un service de garde.
  - Développer un service de garde à l'école.
- **Développer une offre de service favorisant le transfert de connaissances intergénérationnelle**
  - Adapter le calendrier et l'horaire de la bibliothèque en lien avec l'horaire des familles.
  - Développer un service d'aide aux devoirs.

2. Loisir et saines habitudes de vie

Souhaitant s'engager en faveur d'activités qui intègrent de saines habitudes de vie, les autorités municipales s'accordent pour en faire l'une de ses priorités pour sa politique. Qu'il s'agisse d'ailleurs autant du volet Famille que du volet MADA.

Offrir un environnement favorable aux saines habitudes de vie.

- **Promouvoir une saine alimentation.**
  - Sensibiliser les responsables d'évènements par la réalisation d'un guide destiné à leur usage lors d'activités présentant une offre alimentaire sur les lieux publics de la municipalité.

CHAMPS **d'intervention**

- **Aménager un parc intergénérationnel près du centre communautaire.**
  - Faire les démarches afin d'obtenir les plans et l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel.
  - Aménager le parc intergénérationnel.
  - Installer des tables de pique-nique et des bancs.
  - Développer des aménagements comestibles dans les lieux publics[1].
- **Mettre à la disposition des citoyens des installations de loisirs leur permettant d'être actif.**
  - Installer un terrain de volley-ball de plage.
  - Rendre accessible des kayaks près de la plage.
  - Avoir une réflexion sur la mise à disposition de terrain de tennis privés pour la population.

1 Par exemple : des bacs fruitiers ou des bacs de jardinage

CHAMPS d'intervention

3. Environnement et développement durable

Les services municipaux de Saint-Anicet ont à cœur à développer, de longue date, des actions qui respectent l'environnement. Bénéficiant d'un milieu balnéaire d'une exceptionnelle qualité, il est d'autant plus important de conserver celui-ci pour les générations futures. Aussi, les élus municipaux souhaitent continuer à sensibiliser la population et renforcer les bonnes pratiques.

Favoriser le développement et la protection des berges.

- **Sensibiliser la population à la protection des berges.**

- Aménager le bord de l'eau du parc intergénérationnel.
- Faire un aménagement du bord de l'eau un milieu exemplaire.

Faciliter les bonnes pratiques environnementales chez les citoyens.

- **Favoriser le recyclage et la récupération des matières résiduelles.**

- Offrir des collectes des déchets dangereux.
- S'assurer que l'horaire du site de dépôt de branches réponde aux besoins de la population.
- Sensibiliser les citoyens à la récupération d'eau de pluie.

VOLET

MADA

CHAMPS d'intervention

Introduction

Le vieillissement de la population est une réalité démographique qui touche l'ensemble du Québec. Si les projections se confirment, le nombre des aînés passera de 1,1 à 2,6 millions d'ici à 2056. De plus, la proportion des personnes de 65 ans et plus doublera, passant de 14 % à 30 %.

A Saint-Anicet, le vieillissement et la baisse de la population est un constat que nous ne devons pas éluder. La municipalité se caractérise par une population âgée : plus de 45 % des anicetois et anicetoises ont plus de 55 ans. Si nous prenons les tranches d'âges allant de 55 à 74 ans, celles-ci représentent d'ailleurs 37 % de l'ensemble de la population.

Entre 2006 et 2011, la Municipalité connait une baisse de 7 % de sa population.

Améliorer la qualité de vie des ainés

L'amélioration de la qualité de vie des aînés constitue le principal objectif du volet MADA pour la Municipalité de Saint-Anicet.

Les principes reliés au vieillissement actif de Saint-Anicet

La municipalité de Saint-Anicet se soucie des besoins de ses familles et de ses aînés, et souhaite s'engager par sa politique et son plan d'action, au concept de vieillissement actif. En ce sens, nos actions encouragent une participation constante à la vie culturelle, civique et économique de chacun. La municipalité de Saint-Anicet reconnait la **SÉCURITÉ**, la **SANTÉ** et la **PARTICIPATION CITOYENNE** comme les trois piliers sur lesquels nous appuyer pour favoriser le bien-être de nos aînés dans notre communauté.

Champs d'intervention MADA

Dans ces conditions, agir pour le vieillissent actif de nos aînés est plus que jamais à l'agenda des autorités municipales. Concrètement, voici les actions favorisées par les élus de la Municipalité :

CHAMPS d'intervention

- **Faciliter le déplacement actif des aînés dans la zone urbanisée de Saint-Anicet.**
  - Déneiger et déglacer, les trottoirs d'un côté sur toutes les rues du cœur de la municipalité.
- **Favoriser l'autonomie des personnes ainées ayant une mobilité ou une restriction physique pour la collecte des ordures et matières résiduelles**
  - Faire appel à la population afin de permettre à la municipalité de dresser un registre de personnes ayant des difficultés à utiliser le service de collecte des déchets et des matières résiduelles.
  - Promouvoir le pairage entre voisins.
  - Vérifier la possibilité de bénévolat avec les organismes communautaires.
- **Briser l'isolement des aînés**
  - Rendre accessible une plage horaire dans un local avec services octroyés par les organismes communautaires pour des activités physiques, culturelles ou sociales.
  - Développer des partenariats avec la municipalité de Sainte-Barbe et la concertation aînée.

CHAMPS **d'intervention**

- **Favoriser le maintien à domicile.**

▪ Déneiger et déglacer, les trottoirs d'un côté sur toutes les rues du cœur de la municipalité.

▪ Faire appel à la population afin de permettre à la municipalité de dresser un registre de personnes ayant des difficultés à utiliser le service de collecte des déchets et des matières résiduelles.

▪ Promouvoir le pairage entre voisins.

▪ Vérifier la possibilité de bénévolat avec les organismes communautaires.

▪ Rendre accessible une plage horaire dans un local avec services octroyés par les organismes communautaires pour des activités physiques, culturelles ou sociales .

▪ Développer des partenariats avec la municipalité de Sainte-Barbe et la concertation aînée.

- **Favoriser les saines habitudes de vie, avoir des aînés plus actifs et en meilleure santé.**

▪ Voir champ d'intervention «loisirs et saines habitudes de vie».

▪ Rendre accessible une plage horaire dans un local avec services octroyés par les organismes communautaires pour des activités physiques, culturelles ou sociales.

- **Favoriser le sentiment de sécurité des personnes aînées.**

▪ Acheter et installer des défibrillateurs dans les salles de loisirs fréquentées pas les aînés.

▪ Offrir la formation pour l'utilisation des défibrillateurs.

▪ Aménager l'éclairage dans les lieux et stationnements publics.

▪ Rendre accessible les centre communautaire par un système de portes automatiques.

MISE EN ŒUVRE ET **suivi**

MISE EN ŒUVRE ET **suivi**

Le comité de suivi de la politique se réunira de deux à quatre fois par année selon les besoins.

Son mandat sera de faire le point sur l'état des actions posées par la Municipalité et les partenaires selon l'échéancier.

Afin d'atteindre les objectifs, le comité fera, s'il y a lieu, ses recommandations en matières d'ajustement ou de délais à l'intention du conseil.

Le comité s'assurera que la population soit informée de l'évolution du plan d'action de la politique.

remerciements

remerciements

La Municipalité de Saint-Anicet tient à remercier tout particulièrement les membres du comité de pilotage. Grâceà votre engagement, votre capacité à mobiliser autour de vous la population ou encore votre dynamisme, il a été possible d'élaborer une politique de la famille et des aînés qui reflète les besoins et attentes de la communauté.

Merci aux familles et aux aînés, merci aux organismes pour s'être prêté pleinement aux différents exercices de consultations. La participation a été à chaque fois exceptionnelle et démontre une fois de plus la richesse de la communauté de Saint-Anicet.

La Municipalité tient à remercier M. André Viau de *Carrefour Action Municipale et Famille* pour son soutien et son expertise.

Merci au Ministère de la Famille pour sa contribution financière. Cette aide aura été indispensable pour mener à bien un projet comme celui-ci pour Saint-Anicet.

Merci!

références/bibliographie

- Carrefour Action Municipale Famille, version 2014, guide d'information sur la politique familiale municipale.
- Carrefour Action Municipale Famille, édition 2013-2014, guide d'accompagnement pour la réalisation d'une démarche Municipalité amie des aînés
- Site web de la MRC du Haut-Saint-Laurent, 2014, politique de la famille et des aînés du Haut-Saint-Laurent : http://mrchsl.com/sites/mrchsl.com/files/PDF%20COMPLET%20PFM%20MADA%20ANGLAIS%202.pdf
- Site web de Statistique Canada, recensement 2011: http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

ISBN 978-2-9816735-0-3
Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada